

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2021-12-20

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 20^e jour du mois de DÉCEMBRE deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINAULT, SERGE IMBEAULT, AUBERT TURCOTTE ET JEAN-MARC FOURNIER. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 décembre 2021

1. Ouverture de la séance et séance à huis clos et enregistrement audio pour diffusion sur le site; <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2022
4. Programme triennal 2022-2023-2024
5. Période de question
6. Levée de la séance

2021-12-334

1. Ouverture de la séance et séance à huis clos

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte d'adopter l'ouverture de la séance et que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et diffusée en audio sur le site de la municipalité au : <https://municipalite.saint-leon-le-grand.qc.ca/accueil.html>

2021-12-335

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'adopter l'ordre du jour.

2021-12-336

3. Budget 2021

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé monsieur le conseiller Aubert Turcotte et résolue unanimement d'adopter le budget de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand pour l'exercice financier 2022 montrant des revenus et dépenses de 1 598 851.00\$

2021-12-337

4. Programme triennal 2022-2023-2024

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par madame la conseillère Lise Pineault et résolue unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 tel que déposé

5. Période de question

Il n'y a pas de question

2020- 11-338

6. Levée de l'assemblée.

Monsieur le conseiller Aubert Turcotte propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de lever la séance.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier